

# Avec la rentrée, préparons l'offensive!



## SOMMAIRE

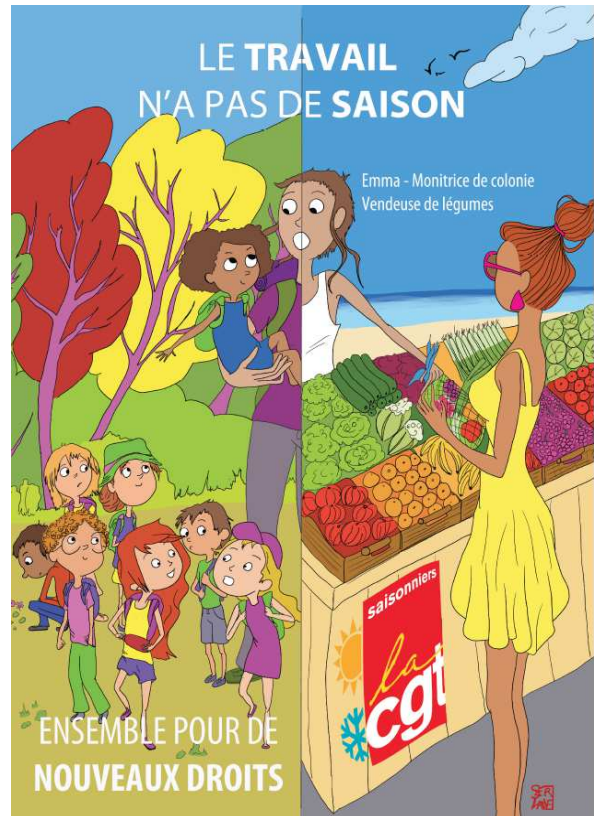
- Actions syndicales saisonnier-es
- Communiqué Lactalis
- Annonce Stage
- Kankoihouki

## Actions saisonnier-es

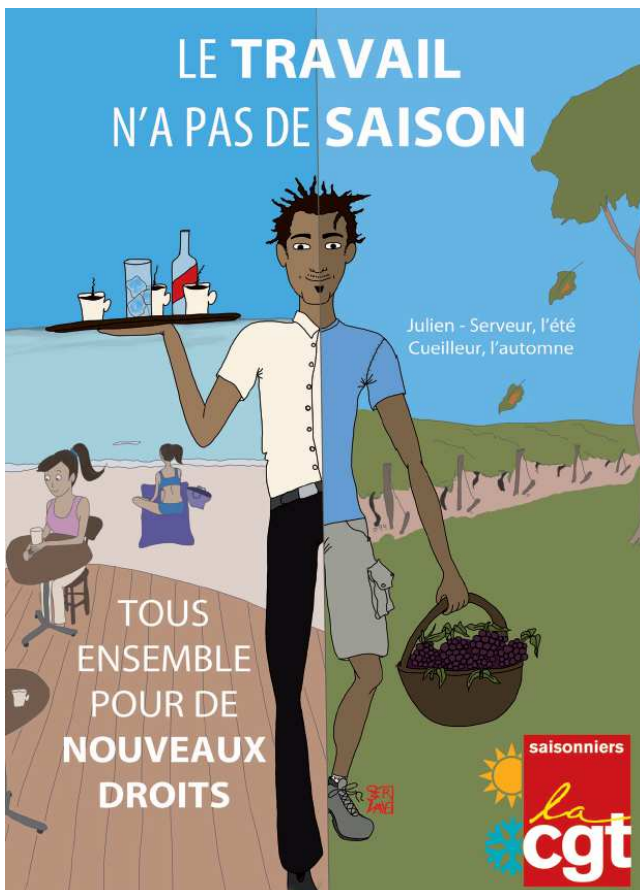
### Le travail n'a pas de saison ! La CGT à la rencontre des saisonnier-es.

En 5 ans, les saisonnier-es, salarié-es précaires par excellence, sont passés de 800 000 à près de deux millions en France. La CGT a lancé une campagne estivale pour aller à leur rencontre et dans le Jura la caravane a fait escale le 15 juillet à Clairvaux-les-Lacs.

Salarié-es comme les autres, leur rôle est important, notamment dans les activités touristiques : tous les vacancier-es apprécient de les trouver : pour servir dans les bars, les restaurants, tenir les centres de vacances, les campings, les offices de tourisme, etc. Mais si ce salariat est en constante augmentation, ce n'est pas en raison d'un développement des activités saisonnières mais par une précarisation de l'emploi permanent !



**Pour la CGT,  
ce sont des salarié-es à part entière et non à part !**



Parce que nous ne sommes pas favorables à la mise en place d'un statut DU travailleur saisonnier (qui enfermerait dans la précarité) nous portons la revendication **d'un nouveau statut du travail salarié dans lequel les droits sont attachés à la personne** : progressif et cumulable au fil de la carrière et transférable d'un employeur à un autre.

## COMMUNIQUE de PRESSE

### LACTALIS

Suite à l'annonce d'Ecla (Espace Communautaire Lons Agglomération) datant de fin juin qui a voté une avance remboursable de 3 millions d'euros au groupe Lactalis, l'UD CGT Jura tient à réagir et à apporter quelques précisions sur ce dossier :

Nous sommes évidemment favorables à tout projet d'agrandissement d'une entreprise, dans la mesure où il amène une création d'emplois et une activité sur notre territoire. Mais de création d'emplois, il s'agirait tout au plus de transformation de contrats CDD en CDI donc pas de « véritable » création d'emplois.

L'UD CGT Jura tient à préciser que, concernant les projets d'agrandissement présentés ici par le groupe LACTALIS, les représentants du personnel du site de Lons le Saunier ont déjà demandé des éclaircissements et n'ont à ce jour pas eu de réponse. **La direction refuse de donner des informations précises au mépris pourtant de ses obligations légales.** La politique d'information à l'égard des élu-es du personnel et donc également des salarié-es se résume au néant.

Concernant le CICE, le groupe LACTALIS refuse également de donner aux représentant-es du personnel le détail de son affectation, alors que là aussi c'est une obligation légale. Ce que nous savons, c'est **qu'au niveau national, pour le groupe LACTALIS, le CICE était pour 2014 de 13.8 Millions d'euros, et sera de 20,9 Millions pour 2015.**

Aucun élément communiqué concernant le Crédit Impôt Recherche.

C'est un premier point négatif pour absence de transparence de la part du groupe LACTALIS.

Précisons également que le groupe Lactalis continue à investir massivement à l'international cette année notamment en Turquie et en Belgique, et que la situation financière du groupe est au beau fixe.

Lactalis n'est donc pas une entreprise en difficulté à qui il faudrait accorder ce type d'aide.

La CGT porte l'idée qu'il est urgent de **conditionner réellement les aides publiques à la création d'emploi, dont les conditions sociales et le contrat permet aux salarié-es de vivre décemment**...voir du dialogue social existant dans un lieu de travail...ce qui est à construire dans cet établissement de l'industrie fromagère ! Ainsi à ce jour, le chiffre avancé de 65 emplois créés relève pour le bassin lédonien du fantasme tant **nous ne savons ni quelle production va être impacté, pour quel tonnage, sur combien de temps, et enfin ni si c'est une production nouvelle où « délocalisée » sur Lons** (et donc avec des suppressions de postes ailleurs ?).

Nous pensons que l'ECLA comme le Conseil Régional feraient mieux d'accorder des aides à des sociétés, notamment des PME et TPE de la région, qui en ont plus besoin actuellement.



Raphaëlle Manière  
Secrétaire générale CGT Jura



# STAGES

## Formation CHSCT à Dole du 12 au 16 octobre

### Les enjeux et objectifs visés

Connaître et être capable de restituer les orientations en matière de travail, de santé et de prévention et être en capacité d'assumer les principales tâches de l'élu-e CHSCT.

### Thèmes abordés

- Travail, santé, prévention.
- Fonctionnement, missions.
- Mise en situation.
- Liens entre élus du CHSCT et organisation syndicale.

### Les pré-requis

FSG1 très fortement conseillée.



### Modèle de demande de congé de formation CHSCT

Cette formation s'adresse aux représentant-es du personnel, au **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**.

**Adressez l'original, à votre employeur, 30 jours à l'avance.**

**Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.**

Le nombre de jours facturés dépend du nombre de salariés dans l'entreprise (5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés et 3 jours pour celles de moins de 300 salariés).

\*\*\*\*\*

Nom, prénom

Adresse

Monsieur le directeur  
Société (nom)  
(Adresse)

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation CHSCT

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 4614-14 ; L4614-15 ; L4523-10 et L4523-16 du Code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu

du \_\_ / \_\_ / 2015 au \_\_ / \_\_ / 2015

à \_\_\_\_\_ pendant \_\_ jours.

(Préciser les dates de début et de fin de stage, le lieu de la formation et le nombre de jours de formation).

Cette demande d'absence vaut devis auprès de votre service comptable, vous recevrez une facture à l'issue du stage comme suit :

- FRAIS PEDAGOGIQUES : 345.96 € x \_ jours = \_\_\_\_\_, \_\_ €
- FRAIS DE SEJOUR :
  - o en externat : 15,25 euros, soit le coût d'un déjeuner ;
  - o ou en internat : 68,61 euros en province ou 83,86 euros en région parisienne ;\_\_\_\_\_ euros x \_ jours = \_\_\_\_\_, \_\_ €
- FRAIS DE TRANSPORT sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit :  
0.17 euros x \_\_\_\_\_ kms = \_\_\_\_\_, \_\_ €  
-----  
PRIX TOTAL : \_\_\_\_\_, \_\_ €

Si besoin, vous voudrez bien envoyer tous les documents de vos services comptables à l'adresse suivante : (*Préciser l'organisateur CGT de la formation ainsi que son adresse*) \_\_\_\_\_

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

## Formation du Niveau 2 (première partie) à Dole du 5 au 9 octobre

### Les enjeux et objectifs visés

S'approprier des repères pour la pratique syndicale en réponse à "quel syndicalisme CGT dans la société actuelle pour répondre aux besoins des salarié-es".

### Thèmes abordés

- Quelles exigences pour les salarié-es dans la société d'aujourd'hui ?
- Rapports sociaux : Quels enjeux dans l'entreprise ? Quelle perspective dans la crise ?
- Quelle conception de la revendication ?
- Quel rôle du syndicalisme ?
- Revendications et mouvement social : Quel syndicalisme CGT ?

### Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 1.

### Modèle de demande de congé de formation économique, sociale et syndicale :

Nom, prénom

Adresse

Monsieur le Directeur,  
Société (nom)  
Adresse

A ....., le .....2015.

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 3142-7 ; L. 3142-8 ; L. 3142-9 ; L. 3142-10 ; R. 3142-1 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du ( préciser les dates de début et de fin de stage ), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que la procédure de remboursement du salaire pendant ce congé est en cours d'adoption à l'occasion de la mise en place du fonds paritaire devant être effective avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Mon salaire sera donc maintenue jusqu'à la fin de sa subrogation.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

# Quand, Quoi, Où, Qui ?



Quand ?	Quoi ?	Où?	Qui ?
Lundi 7 septembre	CE de l'Ud	A Lons	Les membres de la CE
Jeudi 1 <sup>er</sup> octobre	Comité Général de l'UD	Montmorot	Les secrétaires de syndicats, la CE de l'UD, les secrétaires des UL, les secrétaires des Unions Syndicales
Jeudi 8 octobre	Journée d'action nationale	Le Jura	Tous les syndiqué-es
Du 5 au 9 octobre	Formation du niveau 2	Lons-le-Saunier	Les syndiqué-es ayant fait le Niveau 1
Du 12 au 16 octobre	Stage CHSCT	Dole	Les membres des CHSCT
Du 16 au 20 octobre	Formation du niveau 1	Dole	Tous les syndiqué-es

**A suivre, pour plus d'infos prochainement sur notre site : [ww.cgtjura.fr](http://ww.cgtjura.fr)**